AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 30-8-66 530718

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

ABONNEMENT ANNUEL 15 F

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

Supplément N° 3 au Bulletin Technique N° 7I d'Août I966 — I966-28

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou : Dans les régions à encépagement tardif (Charentes et Basses-Pyrénées) où la véraison est à peine commencée, un dernier traitement pourrait être envisagé pour éviter les attaques tardives de Mildiou et assurer un meilleur aoûtement des bois.

Ce traitement est également recommandé dans les jeunes vignes où la végétation se poursuit.

Vers de la grappe : On note actuellement un vol de papillons d'Eudémis dans les vignobles des environs de Bordeaux et dans le Sauternais.

Dans ces régions, un poudrage insecticide effectué à partir du 29 août préviendrait les dégâts .

Nous rappelons que les insecticides à base de D.D.T. ou de Parathion sont interdits dans les quinze jours qui précèdent la récolte.

Bordeaux, le 27 Août I966

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C.ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P215